



Présents pour notre avenir ensemble
site Internet : <http://www.snptas-cgt.org>

Syndicat National des Personnels Techniques Administratifs et de Service de l'Équipement et de l'Environnement

Siège social et administratif :
Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement Durable et de la Mer.
Plot I – 92000 - LA DEFENSE Cedex
Téléphone : 01.40.81.83.12/83.40 Fax : 01.40.81.83.16

CCP 0120 – 70 S PARIS

Courriel : Internet : sn-ptas-cgt.syndicat@i-carre.net
Intranet : Syndicat/SNPTAS CGT/AC

La Défense, le 10 décembre 2009

Alors que les conséquences catastrophiques de la RGPP 2009-2011 sur les missions publiques et les personnels de tous niveaux ne sont qu'en cours de mise en œuvre, déjà le chef de l'Etat et ses fidèles, premier ministre et ministre du budget, estiment urgent de préparer la période 2012-2013 avant la fin de l'année (on ne sait jamais, si les électeurs ...) ; merci pour le cadeau de Noël. Bien entendu le fondement « unique » est la réduction du nombre d'agents publics et des moyens de fonctionnement qui vont avec. Il est presque comique, si ce n'était pas aussi grave pour l'avenir, de lire que les propositions devront être « innovantes, sans a priori et sans tabou », c'est vraiment ce qu'on perçoit immédiatement à la lecture de cet ordre de démolition. Bien sûr nous y reviendrons plus amplement, notons simplement quelques points que nous traduisons des axes de casse minimum indiqués à monsieur le Chef de l'inspection générale des finances :

- nouvelle réforme en administration centrale avec encore moins d'agents et de moyens,
- nouvelle attaque frontale contre tout ce qui tourne autour de l'ingénierie routière et création d'un opérateur routier, certainement la création d'un établissement public pour les DIR,
- attaque contre les retraites (marins) et les emplois (les quelques emplois nouveaux issus du Grenelle deviennent des emplois en CDD non pérenne),
- contrainte dite environnementale sur l'aide au logement, qui peut cacher une réduction massive des aides,
- et tout le domaine lié à la mer qui est impacté avec des conséquences qui pourraient être dramatiques y compris pour le coup au niveau écologique.

Mais ceci n'est qu'une partie, l'inspecteur peut aller plus loin. Personne ne lui demande d'analyser l'impact social et économique de telles réformes : pour leur mise en œuvre, les conséquences pour les populations, les collectivités locales (qui elles seront de fait amenées à compenser comme on voit avec les taxes locales d'équipement). Bien entendu, nous ne saurons pas non plus quels sont les "bienfaits" du début de l'application de la RGPP et cette poursuite pour lutter contre la crise, le chômage, les risques environnementaux...

Mais puisqu'on vous dit qu'il ne faut pas avoir d'a priori politique, il faut les croire !!

Et bien, le SNPTAS CGT continue à ne pas y croire, et appelle tous les personnels à en débattre et à se mobiliser contre de telles mesures qui ne sont rien d'autre qu'une traduction d'un mépris et peut être même d'une haine profonde contre les agents publics, un soutien à la cupidité de quelques dirigeants de grands groupes industriels et financiers, un déni à l'identité profonde de notre pays et de notre république.

Le SNPTAS-CGT